



PROJET FAMILLE 2018-2022

du Centre d'Animation Saint Jean



Sommaire du Projet Familles

du Centre d'animation Saint-Jean

Diagnostic du quartier Saint-Jean, relatif au Projet Familles	3
Diagnostic conduisant à l'objectif 1 du Projet Familles : Favoriser et renforcer les liens enfants-parents.....	4
Diagnostic conduisant à l'objectif 2 du Projet Familles : Accompagner les familles	6
Objectifs et résultats attendus du Projet Familles.....	8
Objectif général 1 : Favoriser et renforcer les liens enfants-parents	8
Objectif spécifique 1.1 : Mettre en place des temps et des espaces « ensemble », entre membres de la famille	8
Objectif spécifique 1.2 : Soutenir, développer et accompagner la communication enfant-parent	9
Objectif spécifique 1.3 : Travailler les capacités de gestion des émotions et des conflits.....	9
Objectif général 2 : Accompagner les familles	10
Objectif spécifique 2.1 : Faciliter et renforcer les compétences organisationnelles des familles	10
Objectif spécifique 2.2 : Fonctionner en coéducation parents-professionnels dans la mise en œuvre éducative	11
Objectif spécifique 2.3 : Favoriser les apprentissages entre pairs	11
Objectif spécifique 2.4 : Faciliter la mise en place d'espaces ressources pour les parents sans les enfants pour parler de parentalité de manière individuelle ou collective.....	12
Activités proposées auprès des familles.....	13
Indicateurs de réussite des résultats du Projet Familles	15
Indicateurs qualitatifs.....	15
Indicateurs quantitatifs	16
Nombre de participants par an.....	16
Nombre d'heures d'activités prévues par an	17
Sources de vérification des résultats du Projet Familles	18

Centre d'Animation Saint-Jean - Petite rue du Roulet - 696100 VILLEURBANNE
www.centre-animation-st-jean.com N° SIRET 315 126 383 00027 - APE 853 K
Tél. 04 78 79 26 16 / 06 71 75 27 68 méil : direction@castj.org ; secretaire.direction@castj.org

DIAGNOSTIC DU QUARTIER SAINT-JEAN, RELATIF AU PROJET FAMILLES

Le Projet Familles 2018 -2022 que nous proposons dans le présent dossier, est complémentaire avec le Projet social 2018- 2022, que nous présentons conjointement à la Caf - Caisse d'Allocations Familiales- du Rhône.

Le projet social 2018- 2022 présente un diagnostic du quartier Saint-Jean à Villeurbanne (69 100), territoire d'intervention du Centre d'animation Saint-Jean - conduisant à ses objectifs.

Les aspects suivants y sont décrits.

- Point de vue géographique et démographique
- Point de vue historique
- Point de vue sociologique
- Services, vie sociale, économique et associative
- Point de vue psychosocial : Les besoins des habitants

Diagnostic relatif à l'axe d'intervention 1 : Mixité, lien social, inclusion de tous.

Diagnostic relatif à l'axe d'intervention 2 « Ouverture et épanouissement, émergence culturelle et citoyenne ».

Diagnostic relatif à l'axe d'intervention 3 : Inclusion par la formation, l'information, l'insertion professionnelle, et l'accès aux droits.

De plus, dans la partie « Evaluation du projet social 2013-2017 : Situation du centre social en 2017 » du projet social 2018- 2022, nous avons tenté de répondre à la question suivante : « Point d'évaluation : Les adhérents du centre d'animation Saint-Jean sont -ils représentatifs de la population du quartier Saint-Jean ? »...

Nous présentons uniquement dans ce dossier le diagnostic spécifique de notre Projet Familles, conduisant à ses propres objectifs, qui sont réciproquement transversaux au Projet social. L'ensemble des parties du projet étant spécifiques au Projet Familles, aucune phrase du Projet social n'a donc été extraite dans ce Projet Familles. Nous vous invitons donc à parcourir le Projet social 2018- 2022, en plus du projet Familles 2018- 2022 que nous présentons à présent...



Projet Familles 2018- 2022 du Centre d'animation Saint-Jean

DIAGNOSTIC CONDUISANT A L'OBJECTIF 1 DU PROJET FAMILLES : FAVORISER ET RENFORCER LES LIENS ENFANTS-PARENTS

Au sein du quartier Saint-Jean, comme partout ailleurs, la famille est un noyau de l'épanouissement des personnes. Or, le quotidien peut rendre difficile les temps qui la rassemble.

Entre les différents horaires d'école ou de travail, les préoccupations et les tâches, les multiples sollicitations qui viennent interrompre les parents, des derniers font le constat qu'il leur est parfois compliqué de se préserver des temps avec leur enfant. Les enfants, quant à eux, sont vite absorbés par les « écrans » qui les occupent mais qui les coupent beaucoup du reste de la famille.

Il y a aussi des parents qui nous témoignent leur difficulté à mettre en place des activités comme la peinture ou la pâte à sel : même s'ils désirent volontiers prendre du temps avec leur enfant, ils renoncent. Cela leur paraît ingérable, salissant, compliqué à animer seul. Certains logements sont également très petits et les espaces ne permettent pas toujours la mise en place de jeux : il arrive même qu'un parent dorme la journée pour se préparer à son travail de nuit, ce qui demande aux autres membres de rester discrets voire de s'absenter du foyer.

Les mères sont souvent les gestionnaires du foyer et ont en tête toutes sortes d'obligations et de tâches à exécuter : cette charge mentale met à mal les temps de plaisirs et d'échanges car elles sont très souvent coupées par le téléphone, l'heure de l'école ou encore la liste des choses restant à faire...

Quand nous interrogeons les familles, nous remarquons que les pères sont spécifiquement en difficulté : en effet, ce sont souvent eux qui travaillent, qui sont en déplacement, qui disposent de peu de temps avec leur enfant. De plus, ils se sentent parfois mal accueillis dans les actions que nous mettons en place : les pères se sentent « intrus » dans les activités parents-enfants qu'ils voient parfois comme le lieu des mères tout en exprimant leur envie de bénéficier de ces temps. Certains viennent dans les lieux mais n'entrent pas vraiment, comme au Lieu d'Accueil Enfants Parents -Lieu d'Accueil Enfants Parents- dans lequel il nous arrive de voir un père rester dans l'entrée sans oser entrer complètement : les professionnels doivent être attentifs et prendre du temps pour l'aider à faire la démarche d'entrer puis de se sentir à l'aise dans le lieu.

En parallèle, dans les discours, on repère que les mères ont du mal à lâcher prise et à laisser les pères faire à leur manière : elles sont souvent critiques et les pères peuvent parfois renoncer.

Mais contrairement aux idées reçues, de plus en plus de pères souhaitent avoir une vraie place au Centre d'Animation : en mettant en place des temps spécifiques pour eux et leur enfant, l'action « Du temps avec papa », par exemple, les aide à venir en se sentant légitimes et à l'aise. De plus, ces temps ayant lieu le samedi, ils répondent aux contraintes horaires de beaucoup de pères. Au sein de l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants - Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants- ils questionnent de plus en plus le Projet Pédagogique et sont à l'écoute des professionnels. On les voit également de plus en plus nombreux aux temps de Bouquinette ouverts aux parents.

Contrairement aux femmes, les pères ne semblent pas rechercher nécessairement au sein de nos activités la création du lien social avec d'autres pères : la plupart de ceux-ci n'ont pas beaucoup de temps pour venir au Centre d'animation et en priorité, ils le mettent à contribution pour profiter pleinement de moments d'échanges et de jeux avec leur enfant. De plus, nous notons que les pères n'expriment pas beaucoup leurs difficultés et, pour beaucoup, se tiennent aux questions logistiques : certains peuvent dire qu'ils destinent le rôle éducatif aux mères et qu'ils ne se sentent pas suffisamment compétents ou légitimes pour aborder ces questionnements.

Ainsi, nous constatons le besoin pour les familles de Saint-Jean de bénéficier d'espaces au sein du quartier pour qu'elles puissent se retrouver. Ces espaces peuvent aussi permettre à ces dernières de trouver des ressources pour les accompagner dans l'équilibre familial. Ces espaces doivent être pensés pour tous, ou du moins différents espaces doivent être organisés pour que chacun puisse y trouver sa place.

Mais au-delà de proposer des espaces, le Centre d'Animation Saint-Jean n'est pas qu'un lieu où sont mis à disposition des supports et matériels. C'est un lieu d'échanges et de rencontres qui plaît aux familles.

En effet, la communication est souvent la clé pour résoudre les conflits, se mettre à la place de l'autre ou mieux comprendre ce qu'il vit. Or, il existe de multiples facteurs qui empêchent la bonne communication à l'intérieur même de la famille : la multiplicité des difficultés socioéconomiques et les préoccupations qui rendent les parents peu disponibles, les représentations qu'ils ont selon lesquelles les enfants ne sont pas en capacité de comprendre ou la réticence à aborder certains sujets délicats, la peur de perdre autorité dans le dialogue, mais aussi la transmission des habitudes socioculturelles sont les principaux exemples exprimés par les parents. Pourtant, on remarque que les enfants réagissent à leur manière à ces situations d'inconfort, de « non-dits » et cela déstabilise davantage les parents.

Ces difficultés à communiquer font souvent écho avec une préoccupation majeure de « bien » élever son enfant : la peur de perdre le « contrôle » sur son enfant, que celui-ci « tourne mal » est au cœur des discussions. Parler de son ressenti, expliquer la règle posée ou tenir face aux manifestations de frustration de son enfant sont de véritables épreuves auxquelles peu de parents se sentent armés. La situation du quartier et les représentations de ce que peut représenter celui-ci pour l'avenir de leur enfant sont sources de « pressions » pour les parents qui manifestent très régulièrement leurs angoisses : les comportements naturellement agressifs de leur jeune enfant, le travail scolaire ou encore les attitudes de leur adolescent peuvent démunir ces parents particulièrement inquiets. Parfois, les parents « explosent » après avoir « subi » la crise de l'enfant : leur réaction n'est alors pas toujours adaptée et cela peut créer un fossé entre eux.

Nous sentons alors que la mise en place de lieux favorisant la communication de chacun dans le respect et la bienveillance sert d'appui aux familles : elles ont alors la possibilité « d'expérimenter » ou d'observer diverses pratiques parentales dans un cadre sécurisé et rassurant avec la présence de professionnels qui peuvent devenir soutien dans les situations les plus difficiles. Aussi, la gestion des émotions de chacun doit être travaillée et les parents font le constat que certains conflits sont évités ou du moins apaisés lorsqu'ils se sentent écoutés, soutenus ou accompagnés.

Les préadolescents et adolescents ont de leurs côtés leurs propres murs qui les empêchent de communiquer leurs ressentis et leurs projets à leurs parents. Pourtant, ils ont besoin de se sentir reconnus dans leurs compétences par leurs parents.

La valorisation des talents, idées, valeurs et projets des enfants et adolescents devant leurs parents, ceux des parents devant leurs enfants, et le dialogue, sont à favoriser en accompagnant les parents comme les enfants vers l'expression.

DIAGNOSTIC CONDUISANT A L'OBJECTIF 2 DU PROJET FAMILLES : ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Les familles du quartier Saint-Jean sont compétentes et détiennent en elles les ressources propices à sauvegarder le « cocon » que constitue la famille. Cependant, il est observable que chacune d'elles puisse traverser des moments de doutes ou de « crises » lors desquels il est essentiel qu'elles bénéficient d'aide ou d'accompagnement.

Les parents expriment notamment leur besoin d'être accompagnés dans les démarches administratives. Cela peut se concrétiser par exemple dans la préparation et l'organisation d'un départ en vacances, ou plus quotidiennement dans l'usage de l'outil numérique. Parfois, l'école recommande aux parents d'emmener leur enfant consulter un spécialiste : ils ont régulièrement besoin de trouver au Centre d'Animation via le Point Ecoute Parentalité par exemple, mais également auprès des professionnels des lieux de garde (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants ou Accueil de Loisirs) une écoute sur ce que cela leur fait vivre, une explication sur ce qu'est ce spécialiste, voire des adresses concrètes pour mener à bien cette démarche. Certains peuvent même ressentir le besoin d'être accompagnés physiquement vers l'extérieur du quartier.

Les familles rapportent que le Centre d'Animation Saint-Jean tient un rôle central dans le quartier puisqu'il représente souvent le lieu où les familles viennent chercher ressources, connaissances ou informations. Il existe un réel lien de confiance qui s'installe entre les familles et les professionnels : cette « alliance » est nécessaire et les professionnels veillent activement à permettre aux parents d'avoir une place active dans le quotidien des lieux de garde par exemple. L'observation des enfants est conjointe et il est mis en place des temps réguliers d'échanges afin que chaque enfant accueilli le soit de manière apaisée et sereine. Les professionnels expliquent leurs pratiques, qu'ils développent en prenant soin de considérer les pratiques de la famille. Cette articulation vise à soutenir les parents dans leurs choix éducatifs tout en apportant leurs compétences et savoirs. Ce qui ressort des témoignages des parents, c'est que cette relation de confiance qui existe entre les familles et les professionnels du Centre permet un véritable travail de coéducation, qui porte ses fruits puisque l'enfant ne se sent pas « coupé » entre deux façons de faire. De plus, au Lieu d'Accueil Enfant Parent par exemple, les parents affinent leur observation des usages et pratiques des professionnels comme des autres parents pour se créer leur propre manière de faire avec assurance et confiance en soi.

Dans les thématiques repérées comme nécessitant très régulièrement des échanges parents-professionnels, nous notons :

La mise en place d'une juste autorité à tous les âges ; la fonction pour l'enfant de ne pas respecter la règle et comment réagir ; l'importance du Jeu libre et de l'Imaginaire en opposition à l'apprentissage scolaire souvent poursuivi par les parents sur les temps de loisirs ; la question du sommeil en journée (notamment les désaccords concernant le réveil ou non des enfants à partir d'une certaine heure ou le fait que certaines familles désirent empêcher la sieste alors même que les professionnels identifient un besoin chez l'enfant) ; la mise en avant des capacités et compétences des enfants et le développement de l'autonomie de l'enfant ; la difficulté des parents à lâcher prise et à accorder progressivement liberté et autonomie à leurs adolescents, notamment aux filles ; la difficulté à faire prendre des responsabilités, respecter des règles et des principes aux adolescents (relations aux autres, scolarité, consommation, langage utilisé, rapport à l'écran, horaires de sortie...)

Ces réflexions permettent parfois de constater que les parents sont en capacité d'argumenter et de « tenir » dans leurs choix éducatifs : les professionnels veillent alors à soutenir ces derniers et à les valoriser dans leurs démarches et leurs choix.

Mais le Centre n'est pas seulement le lieu de la rencontre entre familles et professionnels : c'est aussi celui des rencontres entre familles. Les apprentissages entre pairs apparaissent comme un premier levier de changement de comportement dans les relations parents-enfants.

Régulièrement, nous pouvons observer que les parents prennent plaisir à se retrouver, à créer des liens entre eux, surtout les mères qui sont principalement celles qui restent au foyer tandis que les pères travaillent. Cet isolement est très prégnant sur le quartier. Aussi, il est naturel que ces temps de rencontres favorisent l'épanouissement et le bien-être de ces parents. Or, il est souvent constaté que les enfants vivent assez mal dans la durée ces moments peu adaptés à leurs besoins. Les enfants s'agitent et les parents ont souvent du mal à comprendre ce qui provoque ces comportements. Un autre exemple fréquent concerne la venue au Lieu d'Accueil Enfant Parent des familles dont les enfants sont scolarisés et qui viennent juste après la sortie de l'école : comme ces enfants n'ont pas bénéficié de « récréation », d'un temps où ils peuvent se défouler après la concentration déployée en classe, ils s'agitent vite et montrent des difficultés à respecter les règles du lieu : les parents ont parfois des difficultés à comprendre le phénomène et aménager le temps pour répondre à leurs besoins.

Cependant, lorsque les conditions sont bonnes, les familles s'apportent beaucoup. Nous observons que les mises en lien favorisent les amitiés, les entraides solidaires ou de dépannage, mais aussi aboutissent régulièrement à des projets communs d'actions au sein du Centre. Elles s'observent entre elles, s'apportent beaucoup, sont très bienveillantes et respectueuses les unes des autres. Nous notons alors que cela est une richesse primordiale pour les parents qui connaissent des difficultés puisqu'il existe un bon nombre de parents dynamiques et engagés qui peuvent constituer un véritable soutien.

Enfin, les professionnels observent que pour travailler le lien enfant-parent, encore faut-il que les parents soient suffisamment mobilisables. En effet, les difficultés que vivent tous les parents, ajoutées aux difficultés particulières que vivent beaucoup de familles du territoire (grande précarité, isolement, perte de repères, conflits intrafamiliaux, monoparentalité, problématiques de santé et déficit de services, par exemple) ne permettent pas toujours de travailler directement ces sujets. Nous faisons le constat qu'il est nécessaire alors qu'il existe des lieux « pour souffler », se détendre, se confier ou juste se libérer des charges quotidiennes : quand le parent va bien, l'enfant s'épanouit aussi.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DU PROJET FAMILLES

De l'ensemble de ce diagnostic et suite à l'évaluation du précédent projet, nous avons alors dégagé les objectifs suivants. Complémentaires avec, et réciproquement transversaux à ceux de notre Projet social 2018- 2022, ils sont spécifiques à notre Projet Familles 2018 - 2022.

OBJECTIF GENERAL 1 : FAVORISER ET RENFORCER LES LIENS ENFANTS-PARENTS

Objectif spécifique 1.1 : Mettre en place des temps et des espaces « ensemble », entre membres de la famille

Objectifs opérationnels 1.1

- Proposer des lieux pour toutes les familles afin de se retrouver dans un lieu neutre, cadré, aménagé et sécurisé.
- Organiser des temps forts en direction des familles s'organisant autour de sorties, d'activités, d'échanges ou de jeux. Ces rencontres sont des moments de partage où les professionnels sont les garants de la bienveillance, du non-jugement et de la place de chacun.
- Proposer des temps spécifiques pour les pères et leurs enfants.
- Par ailleurs, dans d'autres secteurs que le secteur Familles (Petite enfance, Enfance, Adolescence, Culture), mettre en place des temps festifs réguliers, auxquels parents et enfants (2 à 17 ans) participent.

Résultats attendus 1.1

- Les familles prennent plaisir à se retrouver ensemble. Les pères sont plus présents dans les moments de jeu avec leur enfant. Les mères sont moins centrées sur les tâches ménagères ou la gestion du quotidien. Les parents observent leur enfant, renforcent leurs liens. Ils relativisent leurs difficultés et découvrent leur enfant sous un nouveau jour.
- Les enfants sont valorisés aux yeux de leurs parents.
- Les parents sont valorisés aux yeux de leurs enfants.

Objectif spécifique 1.2 : Soutenir, développer et accompagner la communication enfant-parent

Objectifs opérationnels 1.2

- Mettre en place des temps d'échanges dans les familles où la parole de chacun est valorisée : accompagnement des parents et des enfants à verbaliser leurs besoins, leurs demandes et/ou leurs difficultés.
- Mettre à disposition des espaces propices à créer du dialogue : grâce au cadre et au regard bienveillant des professionnels.
- Par ailleurs, dans d'autres secteurs que le secteur Familles (Petite enfance, Enfance, Adolescence), mettre en place des temps de dialogue et d'expression parents-enfants (2 à 17 ans) réguliers, permettant la valorisation des talents, idées, valeurs, projets de chacun. Notamment, plusieurs réunions parents-enfants par an dans le cadre des projets : Accompagnement à la scolarité primaire et secondaire ; Accueils de loisirs 6 – 17 ans ; Animations hors les murs ; Séjours d'enfants et d'adolescents, Projets d'adolescents.
- Référencement vers la Protection Maternelle Infantile (locaux au sein du centre social) et vers le Point Ecoute Jeunes de la Ville de Villeurbanne (locaux à la Maison des Services Publics de Saint-Jean, et co accompagnement d'adolescents et de leurs parents).

Résultats attendus 1.2

La communication entre les membres de la famille est plus fluide : chacun réussit à s'exprimer et à être entendu. Il y a moins d'agressivité, et moins de conflits.

Les activités ont été l'opportunité pour les parents et leurs enfants (6 – 17 ans) de s'exprimer
Prévention de la violence familiale.

Objectif spécifique 1.3 : Travailler les capacités de gestion des émotions et des conflits

Objectifs opérationnels 1.3

- Mettre en place des espaces de médiation en cas de situation d'urgence : le professionnel fait tiers et aide à réguler la situation.
- Au sein des lieux où les familles sont accueillies, les professionnels veillent à repérer l'émergence de situations de tensions afin d'intervenir au plus tôt.
- Référencement et co accompagnement d'enfants, d'adolescents et de leurs parents, avec les structures partenaires compétentes (Maison de la Métropole, Point Ecoute Jeunes de la Ville, ITTAC, Centre Médico Psychologique...).

Résultats attendus 1.3

Au quotidien, dans les relations enfant-parent, les professionnels accompagnent chacun à identifier ses propres besoins et les besoins de l'autre, à formuler les demandes, à transformer les reproches en propositions ou en expérimentant plusieurs façons de faire.

OBJECTIF GENERAL 2 : ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Objectif spécifique 2.1: Faciliter et renforcer les compétences organisationnelles des familles

Objectifs opérationnels 2.1

- Veiller, dans l'organisation des actions du Centre d'Animation, que chaque membre de la famille puisse trouver des activités en lien avec son âge et ses envies : mise en place de différentes activités pour chacun des membres de la famille dans les mêmes temps.
- Proposer ou accompagner vers des solutions de garde d'enfant lorsqu'on propose des animations en direction des adultes parents.
- Renseigner les parents sur les différents modes de garde existants sur le quartier et sur la ville (Point Info Enfance tenu en binôme entre la coordinatrice Petite enfance du Centre d'animation Saint-Jean, et la coordinatrice RAM de la Ville de Villeurbanne).
- Proposer des moments individuels pour aider les familles les plus en difficulté à s'organiser et à faire face à la complexité de la gestion du quotidien : travailler avec elles leurs compétences et les amener à trouver leurs propres solutions (Point Ecoute Parentalité, Lieu d'Accueil Enfants Parents, Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants...).
- Accompagner les familles au départ en vacances, à l'accès aux loisirs (sorties familiales).
- Places réservées à l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants et à l'Accueil de loisirs pour les personnes en insertion professionnelle et pour celles dont les deux parents travaillent.
- Permettre aux adultes accompagnés dans leur insertion socioprofessionnelle de concilier parentalité et vie professionnelle.
- Travailler en partenariat avec la Maison De la Métropole, pour accompagner les familles vers leurs services pour des conseils en économie sociale et familiale.
- Accompagner les familles dans le financement des activités de loisirs des adolescents et jeunes adultes : actions d'autofinancement, chantiers jeunes.

Résultats attendus 2.1

Les familles sont autonomes dans la prise en compte des différents besoins des membres de la famille : elles arrivent à concevoir une organisation familiale qui permette à chacun de s'épanouir (temps des adultes/ temps des enfants, loisirs/apprentissages, vie professionnelles/vie familiale).

Des parents sans solution de garde parviennent à participer à des activités pour adultes, le Centre d'animation Saint-Jean s'occupant de leurs enfants.

Des parents sans solution de garde trouvent une solution de garde.

Objectif spécifique 2.2 : Fonctionner en coéducation parents-professionnels dans la mise en œuvre éducative

Objectifs opérationnels 2.2

- Temps d'accueil hebdomadaires et d'écoute des parents des adolescents.
- Création d'un lien de confiance parent-professionnel par des temps d'échange réguliers autour de l'enfant et l'adolescent.
- Observation conjointe des enfants.
- Posture professionnelle : Ecoute. Mise en avant des besoins de l'enfant. Présentation et argumentation des pratiques « professionnelles » en articulation avec les différentes pratiques familiales. Non-jugement. Bienveillance. Valorisation. Soutien des parents dans leurs choix éducatifs.
- Formation, accompagnement et temps disponible de l'équipe accueillant les parents.

Résultats attendus 2.2

Accompagner le parent en demande à reprendre sa place de premier éducateur de son enfant. Le parent se sent capable de faire des choix, quitte à se tromper et devoir s'ajuster. Il est valorisé et soutenu. Le professionnel peut être, à condition d'être formé et à veiller à ne pas faire à la place du parent, le médiateur dans la relation enfant-parent en cas de conflit. Le parent réussit à amorcer des réponses et des pratiques parentales plus adaptées et pertinentes. Au quotidien, les professionnels, même s'ils sont « experts », se positionnent « avec » le parent pour permettre une juste cohérence qui sécurise l'enfant. Ainsi, les familles se sentent reconnues et soutenues.

Accompagner le parent à favoriser l'émancipation progressive, cohérente et sereine des adolescents vers l'âge adulte.

Impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant et adolescent, dans la construction du projet professionnel de l'adolescent et du jeune adulte, en les accompagnant dans le rôle qu'ils ont à jouer.

Objectif spécifique 2.3 : Favoriser les apprentissages entre pairs

Objectifs opérationnels 2.3

- Proposer des temps et des espaces où les parents prennent du temps avec d'autres parents, avec ou sans leurs enfants : ils s'observent, comparent leurs pratiques, relativisent leurs difficultés et débattent. Les familles ont la possibilité de partager des expériences d'échecs mais aussi de réussites.
- Les professionnels favorisent les liens entre les parents et sont garants du cadre sécurisant permettant tous ces échanges.
- Proposer des espaces spécifiques pour les pères afin de les aider à se rencontrer entre eux.

Résultats attendus 2.3

Mieux être, déculpabilisation des familles : les familles acceptent plus facilement leurs difficultés et réussissent à s'ajuster.

Les expériences des autres familles leur permettent de penser le changement et de s'en sentir capable : meilleure estime de soi.

Les pères se sentent plus à l'aise dans le centre social.

Objectif spécifique 2.4 : Faciliter la mise en place d'espaces ressources pour les parents sans les enfants pour parler de parentalité de manière individuelle ou collective

Objectifs opérationnels 2.4

- Temps d'accueil et d'écoute quotidiens des parents des adolescents
- Proposer des espaces thématiques collectifs où les parents ont la possibilité de recevoir et de débattre autour d'idées en lien avec la parentalité.
- Proposer des espaces individuels où les parents ont la possibilité d'exprimer leurs difficultés et/ou de trouver des ressources ou orientations en lien avec la parentalité.

Résultats attendus 2.4

Les parents du quartier disposent d'aide et d'accompagnement dans leurs difficultés particulières. Ils peuvent être accompagnés dans leurs démarches parentales et les orientations dans les dispositifs existants de la ville (prise en charge médicale, dentaire, orthophonique, psychologique, accès aux spécialistes, médiation familiale, Défenseur des droits...).

Lorsqu'une thématique questionne les parents, les professionnels ont la possibilité d'organiser des espaces collectifs avec ou sans intervenant extérieur leur permettant de mener une réflexion autour du sujet.

Les parents peuvent trouver écoute et soutien lors d'évènements majeurs dans la famille (déménagement, décès, naissance, séparation...).

ACTIVITES PROPOSEES AUPRES DES FAMILLES

Au vu de la nécessité évaluée de poursuivre notre action auprès des familles du quartier Saint-Jean et de la cohérence que nous observons entre les besoins des habitants et les actions que nous mettons en place, le Centre d'Animation Saint-Jean prévoit de maintenir la quantité et la qualité des activités de l'année 2018 relatives au Projet Famille.

Ces actions vous sont présentées ci-après. Elles ne concernent que des projets menés entièrement auprès des familles et des parents, dans le cadre de ce Projet Familial. Ces actions s'ajoutent donc aux temps familiaux et aux accompagnements familiaux réalisés par ailleurs dans les autres secteurs et projets du centre social.

Nous tenons à attirer l'attention sur la qualité non exhaustive de cette liste, que nous souhaitons réévaluer et adapter systématiquement aux besoins des habitants, ainsi qu'en fonction de nos moyens humains et financiers.

PARENTS /ENFANTS

- **DU TEMPS AVEC PAPA – 8 samedis par an 15h30-17h30**, réservés aux papas et leurs enfants, *gratuit*
- **SORTIES FAMILIALES** – Partez découvrir d'autres lieux entre familles ! Proposées tout au long de l'année, en fonction des envies collectives. *Tarif en fonction du quotient familial*
- **« LA CLEF DE SAINT JEAN » : LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS** jusqu'à 6 ans. **Lundi - Jeudi - Vendredi 15h - 18h / Mardi 14h - 18h30**
Il s'agit d'un espace de rencontres, d'échanges et de jeux pour les parents et les enfants.
On peut y venir quand on veut ! *Gratuit, sans inscription*
- **LE TEMPS DES LIVRES ET DES HISTOIRES & PRET DE LIVRES**
Mardi 17h30 – 18h30 / Mercredi 15h - 17h
Lire, découvrir, écouter des histoires...
Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés. *Gratuit*
- **L'ATELIER JEU PARENTS / ENFANTS** A partir de 4 ans
Jeudi 16h30 - 18h
But du jeu : passer un moment agréable entre parents et enfants autour des jeux de société, de stratégie et d'adresse. Le gagnant repart avec le plus grand sourire. *Gratuit*
- **LE PETIT ATELIER PHILO** - enfants de 6 à 10 ans et leur(s) parent(s)
1 samedi par mois 9h30 – 11h30 Venez débattre en famille et cultiver vos liens...

PARENTS

- **PARENTS EN EBULLITION** -Temps d'échanges et d'informations autour de la parentalité - proposés tout au long de l'année. *Garde d'enfant proposée*

- **CAFE PARENTS -Lundi 8h30 - 10h00 à l'école (hors vacances scolaires)**
- **ACCOMPAGNEMENT AUX DEPARTS EN VACANCES DES FAMILLES sur rendez-vous**
- **POINT ECOUTE PARENTALITE -Possibilité de prendre rendez-vous avec un professionnel pour vos questions de parents au 06 82 73 08 02**
- **GROUPE DE PARENTS « FACE AUX DIFFERENCES » - soutien, échanges et temps conviviaux pour les parents confrontés ou non à la question du handicap et des différences de leur enfant. *Garde d'enfant proposée***
- **PROJET THEATRE -- Groupe de parents désireux de monter un projet autour des postures parentales. Projet sur inscription annuelle.**



INDICATEURS DE REUSSITE DES RESULTATS DU PROJET FAMILLES

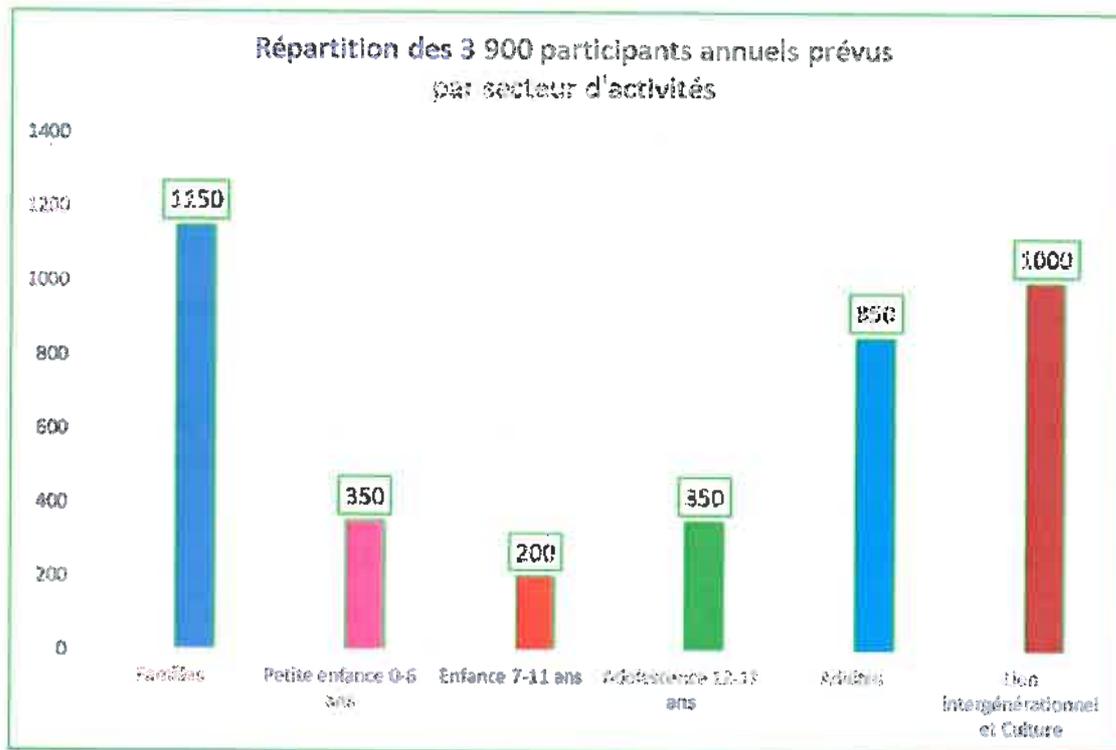
INDICATEURS QUALITATIFS

- Régularité, renouvellement, maintien ou augmentation des participants aux projets du secteur Familles.
- Régularité, variété, adaptation, maintien ou augmentation en nombre des projets Familles.
- Régularité, multitude et intérêt des échanges parents-professionnels et enfants-professionnels au sujet de la communication intra familiale.
- Augmentation annuelle de la proportion de pères participant aux activités parmi les parents.
- Confiance manifestée par les parents envers les professionnels.
- Régularité, maintien ou augmentation des activités parents-enfants au sein des projets autres que ceux du secteur Familles : secteurs Petite enfance, Enfance, Adolescence, Adultes, Culture et liens intergénérationnels.
- Satisfaction du public à partager ces temps parents-enfants.
- Observation de l'amélioration des comportements et des liens au sein de la famille, concernant les objectifs du projet Familles, par les professionnels.
- Amélioration du suivi scolaire des enfants (dès la maternelle) et adolescents par leurs parents, meilleure confiance des parents en leurs capacités à suivre la scolarité des enfants, meilleure appréhension et communication avec l'institution scolaire, des enfants et des parents.
- Nombre d'orientations vers les structures partenaires compétentes pour des besoins spécifiques de familles.
- Nombre de familles co accompagnées en partenariat avec les structures partenaires compétentes pour des besoins spécifiques.
- Participation active du Centre d'animation Saint-Jean aux réunions multi partenariales concernant les problématiques des familles. Veille sociale partagée.
- Veille sociale partageable, par l'observation et la retranscription quotidiennes des besoins et problématiques majeurs rencontrés et exprimés par les familles.
- Partenariat actif du Centre d'animation Saint-Jean par le référencement et le co accompagnement de familles, avec les structures compétentes en fonction des besoins spécifiques.
- Compétences individuelles et collectives de l'équipe de professionnels : Formation initiale, formation continue, analyse de la pratique régulière.
- Affectation adaptée et adéquate des ressources humaines en termes de nombre de salariés, de temps de travail, et de compétences.

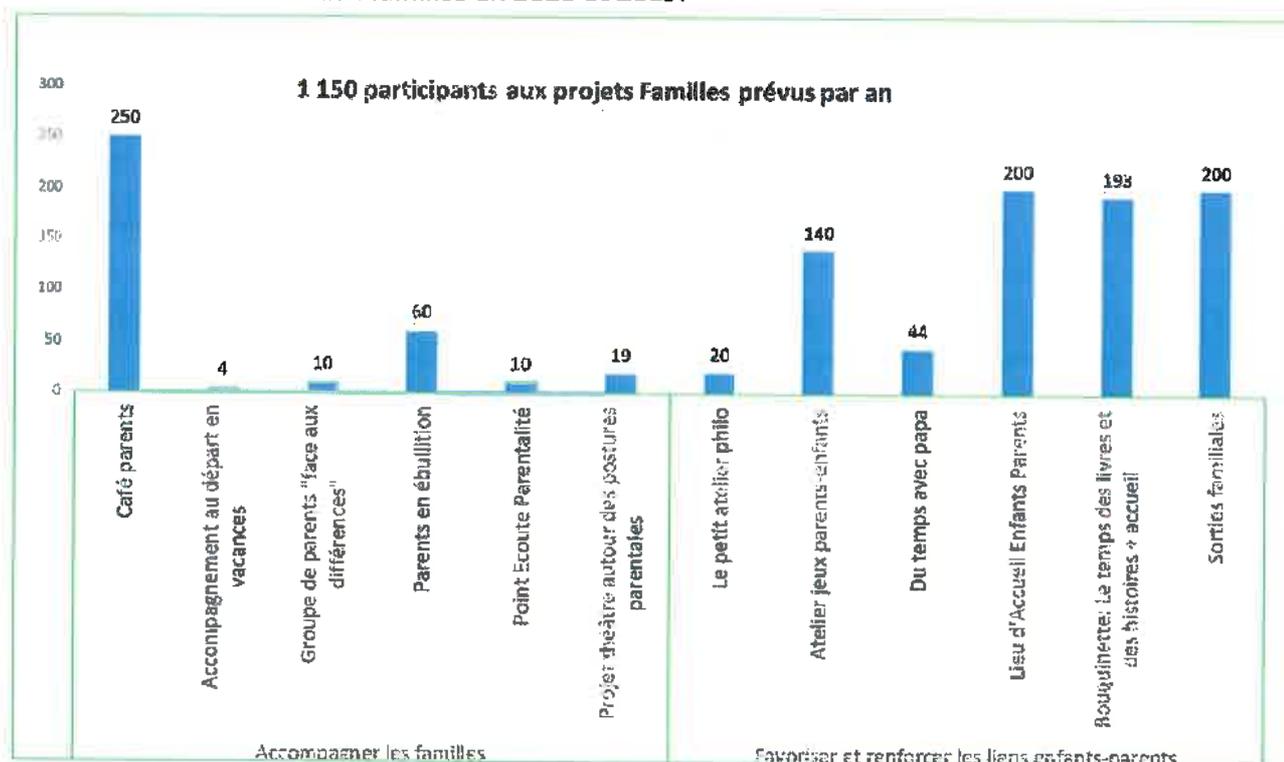
INDICATEURS QUANTITATIFS

Nombre de participants par an

Sur les 3900 participants annuels aux activités de notre projet social, 1150 participants sont prévus sur les projets spécifiquement dédiés aux familles, c'est-à-dire aux liens parents-enfants et à l'accompagnement de la parentalité.

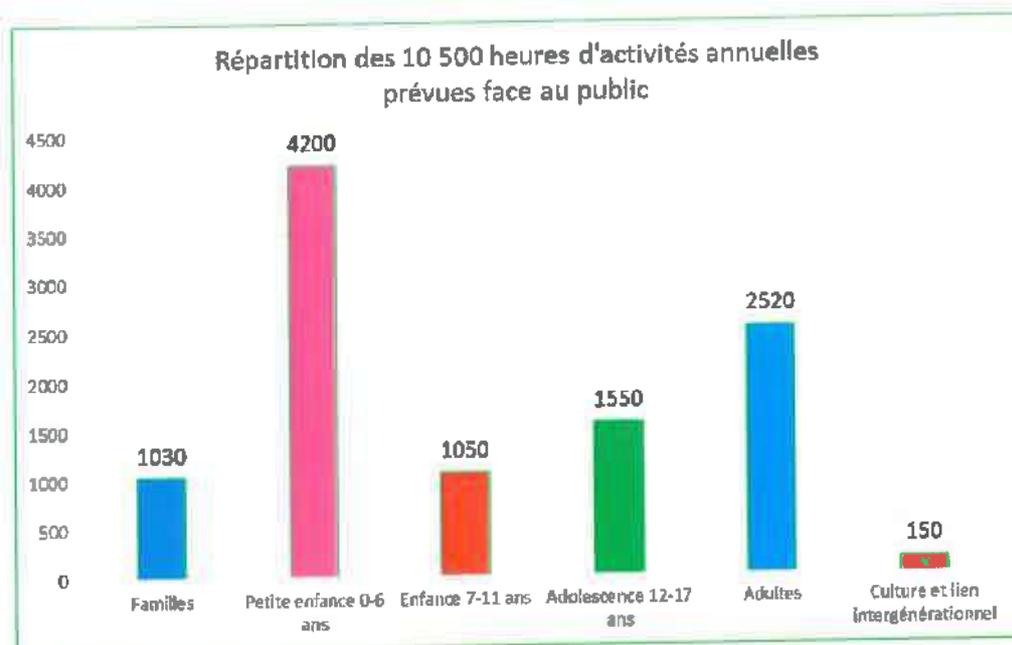


Ces 1150 individus différents (parents et enfants) sont prévus d'être répartis comme suit sur les actions dédiées aux familles en 2018 et 2019.

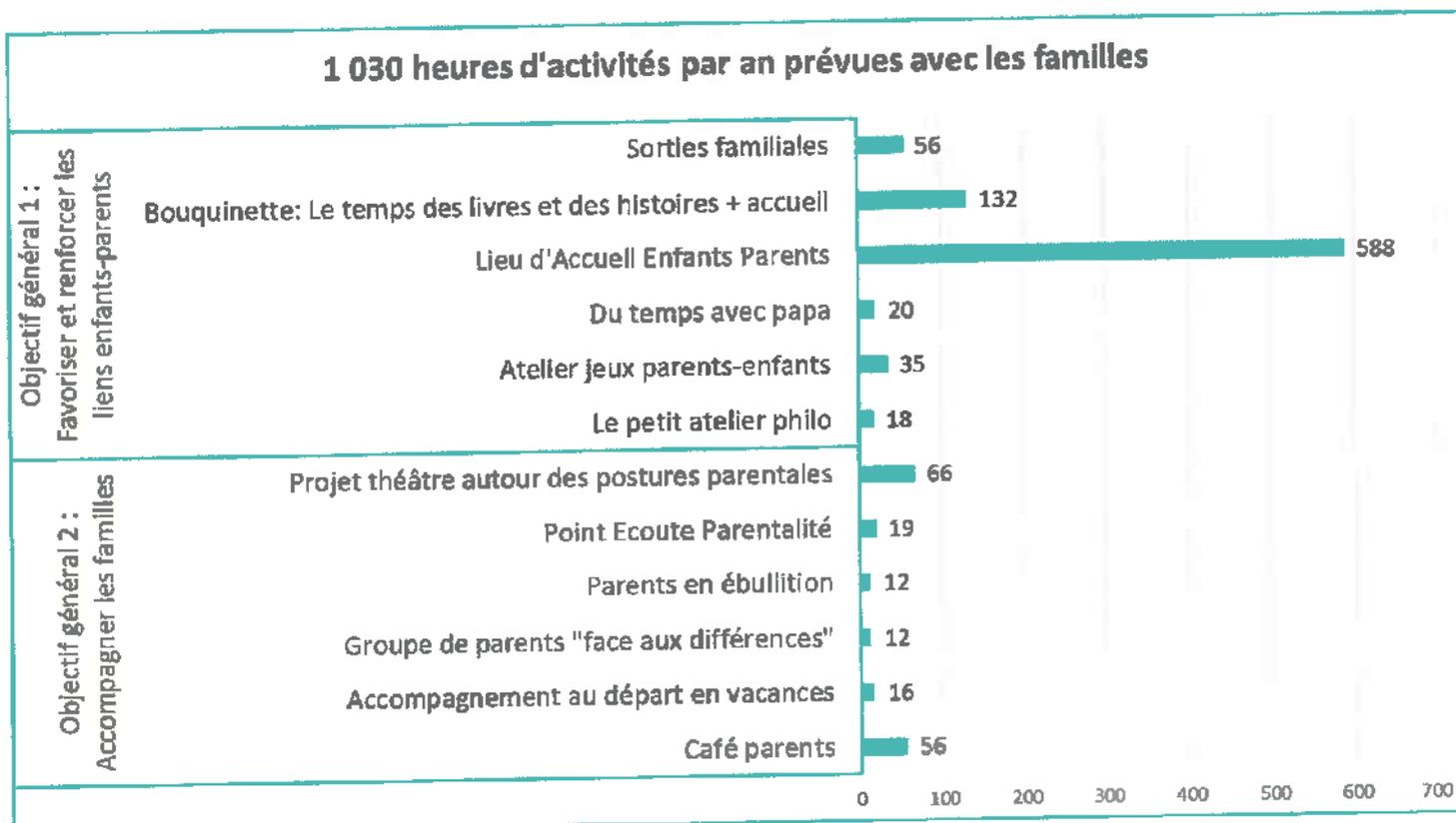


Nombre d'heures d'activités prévues par an

Sur 10 500 heures d'activités (au sein du centre ou à l'extérieur) prévues d'être mises en place chaque année auprès du public, 1 000 heures sont dédiées spécifiquement aux projets Familles.



Ces 1 030 heures d'activités (en face à face avec le public, hors travail de conception, de préparation, de suivi et d'évaluation) sont prévues d'être réparties comme suit sur les actions 2018 et 2019.



SOURCES DE VERIFICATION DES RESULTATS DU PROJET FAMILLES

- Logiciel d'inscription des adhérents AIGA, décompte et suivi quotidien des présences.

- **Communication :**

Plaquettes d'activités, affiches et tracts des activités, site internet du CASTJ, photographies, vidéos, articles de presse.

- **Evaluation qualitative des familles par les professionnels :**

Rapport annuels du Centre d'animation Saint-Jean ; recueil des besoins et problématiques majeurs rencontrés et exprimés par les familles ; compte-rendu de réunions de conception et d'évaluation avec les familles ; réalisations collectives par des familles ; questionnaires d'évaluation auprès des familles ; témoignages.

